

# IMPRIMATUR

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE GRATUIT

31 mars 2025 # 756

À LA UNE

Le procès de l'affaire Chahinez Daoud met en lumière les faiblesses institutionnelles dans le traitement des féminicides.

FÉMINICIDE DE CHAHINEZ DAOUD

« L'État ne protège pas les femmes »

PAGES 2 - 3

Comme Caroline (à gauche) et Ingrid (à droite), les membres des associations féministes se sont mobilisé·es à l'ouverture du procès du meurtrier présumé de Chahinez Daoud devant la cour d'assises de Bordeaux.

PAGE 5



Une première expérience professionnelle pour les étudiant·es au musée des Beaux-Arts, à l'occasion de Baccanight.

Un étudiant en pleine interprétation théâtrale devant une œuvre de Pierre Lacour, mardi, au musée des Beaux-Arts de Bordeaux.

PAGE 8



L'exploit du club a été majuscule cette saison.

Volley-ball féminin - Les Burdis atteignent les *play-offs*, une première dans l'histoire du club.

IMPRIMATUR

Directeur de la publication Arnaud SCHWARTZ • Cheffe de rédaction Ariane PUCCINI • Direction artistique Fred AUGRY

Chef·es d'édition Eva ZANOTTI, Clément HARTZHANDIET • Rédacteur·ices Alyssa APPINO, Emma BEVIVINO, Mélanie BOURINET, Enzo CALDERON, Edgar CAUSSE, Pierre CAZEMAJOR, Lalla-Camélia EL ATRASSI, Sacha GAUDIN, Yann GUENON, Juliette HIRRIEN, Loretta LEGRAND, Lucie QUELLARD, Elise RAIMBAUX, David SANI, Louis TETARD, Thomas VAILLOT.

# « La sororité m'a sauvé la vie »

Le procès de l'assassin présumé de Chahinez Daoud, son ex-mari, qui l'aurait brûlée vive en 2021, a eu lieu à la cour d'assises de Bordeaux, la semaine dernière. L'occasion pour des femmes de s'unir contre les féminicides et les violences faites aux femmes et aux enfants.



Caroline, présente à l'ouverture du procès de l'affaire Chahinez, est soutenue par les membres de l'AG féministe de Gironde.

« Nous nous voulons vivantes ! » Sous les flashes des photojournalistes, la « Canción sin Miedo » (la chanson sans peur), hymne international des manifestations féministes, résonne à l'entrée de la cour d'assises à Bordeaux. Les chanteurs et les chanteuses, d'une seule voix, brandissent leurs pancartes, pour dénoncer la banalisation des féminicides et des violences faites aux femmes.

## Faire barrage

Ils et elles sont une trentaine à s'être rendu-es, lundi 24 mars, à l'ouverture du procès dit de l'affaire Chahinez, immolée par son ex-mari en 2021, après des mois de harcèlement moral et de violences physiques, durant lesquels la police n'est pas intervenue. Certain-es, comme Ingrid, ont

posé leur après-midi pour être présent-es : « Je suis là pour dénoncer le fait que l'État ne protège ni les femmes ni les enfants. Le processus est systémique et banalisé par la société. »

À ses côtés, Isabel essaie de faire sourire Caroline qui, les larmes aux yeux après avoir chanté en espagnol, lève le plus haut possible sa pancarte « *Féminicides : crimes de possession* ». Ingrid et Isabel font partie du collectif Nous toutes 33, dont l'objectif est de lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) faites aux femmes et aux enfants.

## « L'affaire Chahinez n'est pas un moment de bascule »

Jusque sur les bancs de la salle de retransmission de l'audience, elles se font entendre et certaines s'en

vont lorsque l'accusé, Mounir B., pour se défendre, crie au complot. Une fois la horde de journalistes et de photographes partie, Caroline, agenouillée à côté de sa pancarte, reprend ses esprits : « C'est la première fois que je portais une pancarte (...), corporellement je suis devenue visible. Ce qui m'a donné de la force, c'est d'être ensemble. » La gorge nouée, elle explique avoir hésité à se rendre sur place, ayant elle-même déjà vécu des traumatismes, mais « en tant que femme blanche, il faut se bouger pour les femmes racisées (...). Juste être présente et montrer que tu es là. »

Engagée depuis quelques années au sein de l'AG féministe de Gironde, ces moments de mobilisation en collectif la font se sentir « en sécurité affective et émotionnelle (...). Cette sororité m'a sauvé la vie, quand c'était difficile. »

Aux côtés d'Ingrid, d'Isabel et de toutes les autres, les émotions sont accueillies par des paroles et des câlins consentis pour faire face à un meurtre qui rappelle ceux qui arrivent tous les deux jours et demi. « L'affaire Chahinez n'est pas et ne sera jamais un moment de bascule, rappelle Isabel. On était là pour Sandra (féminicide de Sandra Pla, ndlr), pour Chahinez et pour le prochain féminicide on sera là ! »

## Se recueillir, ensemble

Les pancartes, rappelant les violences que subissent les femmes, résonnent pour beaucoup avec leur histoire personnelle, explique Caroline. L'ouverture du procès de l'affaire Chahinez est aussi un moment de recueillement, en hommage à toutes les personnes

victimes, mais pour certaines, ce sont aussi des souvenirs qui remontent.

Ingrid vivait à côté du logement de Chahinez Daoud. « Il l'a d'abord agressée au supermarché à côté de chez moi. J'ai su qu'il avait mis le feu à la maison de Chahinez, armé d'un fusil de chasse. Quand j'ai compris, j'étais sous le choc. »

À la suite de ce meurtre, Ingrid a rejoint le collectif Nous toutes 33, « pour faire de cette colère et de cette rage une force collective ». Un espace où elle peut aussi sensibiliser, en commençant par sa fille : « Nous sommes allées poser une rose blanche sur les cendres. Elle était jeune, mais je voulais qu'elle comprenne ce qui se passe. »

Loretta Legrand

## Une police formée aux violences conjugales ?

Les lacunes dans le suivi du dossier Chahinez Daoud ont révélé la nécessité de réformes, désormais en cours de pérennisation dans les commissariats bordelais.

On entre au commissariat comme dans un tribunal, la boule au ventre, entourée de personnes qui attendent d'être reçues. Certaines portent les marques de violences physiques et souhaitent être entendues, comme Chahinez Daoud. Le 4 mai 2021, cette mère de famille aurait été assassinée par son ex-mari, Mounir B., devant son domicile à Mérignac. Pourtant, elle avait signalé à plusieurs

reprises les violences qu'elle subissait aux forces de l'ordre.

## Un protocole strict

Les manquements dans le traitement de ce féminicide, mis en lumière dans un rapport de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) en 2021, ont suscité une onde de choc au sein des forces de l'ordre bordelaises.

« L'affaire Chahinez Daoud a été un

vrai déclic », affirme Thierry B., brigadier-chef du Groupe de protection de la famille (GPF) au commissariat de Mériadeck. Créée en septembre 2021, cette unité de dix-huit enquêteur-ices traite les plaintes pour violences conjugales et intra-familiales à Bordeaux centre.

Formé-es dès leur arrivée, ces policiers et policières appliquent désormais un protocole strict. « Avant, ces dossiers étaient traités comme les autres. Aujourd'hui,

nous suivons une liste de questions précises pour mieux évaluer la situation », détaille Thierry B. Les victimes sont désormais informées de la sortie de garde à vue de leur agresseur-euse, une mesure appliquée quasi-systématiquement.

## Des dispositifs encore inégaux

Avec 200 dossiers mensuels, dont 80 qui aboutissent à des gardes à vue, ces enquêteur-ices travaillent en lien avec des associations de protection des victimes et traitent en priorité les affaires où la victime vit sous le même toit que son agresseur-euse. Si la formation des policiers et policières a évolué, les services spécialisés comme le GPF restent « cantonnés aux grands commissariats », regrette Annie Carraretto, co-présidente du Planning familial de Gironde. En zones rurales, ces agent-es

suivent des formations initiales aux violences conjugales en école de police, qui sont moins souvent reconduites. La militante pointe aussi le manque de suivi des Téléphones grave danger (TGD), attribués à 80 femmes dans l'agglomération en 2024, mais sous-utilisés par les plaignantes.

« Des avancées existent, mais on ne prend pas en compte la gravité des agressions. Souvent ignorées lors du dépôt de plainte, les violences psychologiques peuvent mener au féminicide », alerte Ingrid, militante à Nous toutes 33. Alors que le gouvernement a érigé la lutte contre les violences conjugales au rang de priorité nationale, les associations réclament une couverture policière plus homogène, pour garantir une protection équitable à toutes les victimes.

Alyssa Appino



Les personnes présentes lors de la mobilisation chantent en cœur la « Cancion sin Miedo », hymne international des manifestations féministes.



Heather, coréférente du collectif Enfantiste 33, est présente à la mobilisation pour défendre les droits des enfants.

## LES MESURES S'ACCUMULENT, LES FÉMINICIDES AUSSI

Après le féminicide survenu à Mérignac, le Premier ministre de l'époque annonce un arsenal de six « nouvelles » mesures. Entre effet d'annonce et déploiements incomplets, retour sur l'impact réel de ce dispositif.

### Renforcement du recours aux bracelets anti-rapprochement (BAR)

Il protège les victimes de violences conjugales en imposant à l'auteur-ice présumé-e de respecter un périmètre défini par la justice. Si 1 000 unités sont disponibles en 2021, seulement 61 bracelets étaient posés cette même année en France, et en janvier 2024, 36 étaient actifs en Gironde.

### Redéploiement de 3 000 téléphones grave danger (TGD) avant 2022

Il doit faciliter la prise de contact de la victime avec la police. En 2021, 1 324 téléphones étaient actifs sur plus de 1 800 disponibles. Aucune donnée précise ne permet encore d'évaluer l'impact réel ni l'évolution exacte de l'accès à ce dispositif.

### Contrôle des acquisitions et détentions d'armes

Entre 2018 et 2022, 30 % des 606 féminicides conjugaux impliquaient une arme à feu, selon la Délégation aux victimes. Trois mesures sont adoptées dans la loi du 24 janvier 2022 : l'extension de la liste des infractions donnant lieu à une inscription au fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes (FINIADA), l'interconnexion du FINIADA avec le casier judiciaire national et la saisie administrative des armes dans le cadre d'une ordonnance de protection des victimes de violences intra-familiales.

### Création d'un fichier des auteur-ices de violences conjugales

Entré en vigueur en novembre 2023, le fichier centralise les informations sur les auteur-ices de violences intrafamiliales pour améliorer la coordination entre les acteur-ices de terrain et renforcer la détection des alertes.

### Gouvernance locale de la politique de lutte contre les violences conjugales

Cette mesure vise à renforcer la coordination entre magistrat-es, forces de sécurité intérieure et service pénitentiaire d'insertion et de probation. Elle charge une instance départementale de suivre les mesures du Grenelle sur les violences conjugales de 2019.

### Création d'une cellule interministérielle de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

Elle coordonne l'action des ministères clés (Justice, Intérieur, Santé, Éducation) et s'ajoute à la Mission interministérielle pour la protection des femmes créée en 2013.

6 MAI 2021

Chahinez Daoud est la 39<sup>e</sup> femme tuée en France en raison de son genre en 2021

2021  
113  
FÉMINICIDES

2022  
147  
FÉMINICIDES

2023  
136  
FÉMINICIDES

2024  
140  
FÉMINICIDES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier  
2025  
32  
FÉMINICIDES

Source : collectif Nous toutes 33.

Sources : dossiers de presse du Grenelle des violences conjugales de 2021 à 2023.

# Enfants, les grand-es oublié-es

En France, plus de 80 mineurs orphelin-es ont été covictimes des féminicides en 2024 selon le collectif Enfantiste 33. Témoins et victimes quand leur mère est tuée, que deviennent les enfants ?

« J'étais dans ma chambre avec mes enfants, il est venu, et il m'a étranglé. » Mardi dernier, à 10 h 45, la présidente de la cour d'assises de Bordeaux lit la déposition de Chahinez Daoud. Les faits se sont déroulés en juin 2020, quand Mounir B. aurait tenté de la tuer, en face de ses enfants. Jusqu'à leur trois, six et onze ans, ils et elle ont vécu une violence quotidienne et répétée. Les enfants ont été victimes de ces violences intrafamiliales jusqu'au féminicide de leur mère en mai 2021. L'un des fils était même présent sur les lieux quand Mounir B. aurait tiré sur leur mère puis l'aurait brûlée vive.

### Une législation peu adaptée

« Qui parle des enfants ? Il ne faut pas les oublier, un féminicide vient détruire la structure familiale, ils perdent un parent... », déclare Heather, coréférente du collectif Enfantiste 33, sur le parvis de la cour d'appel lors de la mobilisation féministe à l'ouverture du procès. Les enfants sont omniprésents dans ce procès pour féminicide. Depuis 2019, de nouvelles lois ont été votées pour que les enfants soient considérés comme co-victimes des féminicides. Pourtant, ils et elles ne sont ni bien pris-es en charge ni protégé-es par l'État.

« Dans le cadre des violences conjugales, il y a un protocole médico-social pour les enfants qui est prévu avec une prise en charge médicale de cinq jours minimum », explique Heather, bénévole au collectif Enfantiste. Pendant cette période, les enfants sont confiés à l'Aide sociale de l'enfance (Ase) et placés, soit en foyer d'accueil, soit chez un membre de la famille. Ce temps permet à la justice de délivrer une ordonnance de protection. Celle-ci éloigne physiquement les enfants du père meurtrier. Même si depuis 2019, le juge aux affaires familiales doit délivrer cette ordonnance de protection en maximum six jours, l'autorité parentale n'est pas automatiquement retirée à l'accusé. « Le meurtrier peut garder l'autorité parentale sur les enfants. Par exemple, pour certains rendez-vous médicaux des enfants après le féminicide, il faut l'autorisation du représentant légal qui est... le père », explique Heather. Après une période plus ou moins longue, le parent qui a commis le féminicide est déchu de l'autorité parentale. Si aucune représentant-e légal-e n'est trouvé rapidement, les enfants deviennent des « pupilles ». L'État doit alors se porter garant de l'enfant. « Cette situation peut durer jusqu'à la majorité de l'enfant. Ils sont placés dans des foyers, sans même tenir compte des fratries

», déplore Heather. La justice doit ensuite évaluer si d'autres membres de la famille peuvent obtenir la garde des enfants. Sauf que dans les faits, « cela peut prendre deux à trois ans pour que l'enfant voit son dossier étudié... », dénonce-elle.

### Doublement orphelin

Les parents de Chahinez Daoud, tous deux sexagénaires, sont venus d'Algérie pour s'occuper des deux frères et de la sœur âgé-e-s aujourd'hui de huit, onze et seize ans, orphelin-es de leur mère. C'est l'exercice de l'autorité parentale qui a été demandée par les grands-parents. Il et elle ont mis huit mois après la mort de leur fille à finalement obtenir la garde des trois enfants. De retour au procès, un enfant se distingue : le seul fils commun à la victime et l'accusé. Encore mineur, Saïd est représenté par une avocate spécifique et une administratrice *ad hoc*. « Il a perdu sa mère et va perdre son père », déclare Adeline Gouttenoire au procès. Elle est l'administratrice *ad hoc* de l'enfant. Son rôle : représenter le mineur devant la loi. Et elle détaille : « Il était présent dans le logement au moment de certaines violences. Il va vivre toute sa vie avec cette horreur que sa mère a été tuée par son père. »

Emma Bevivino

# Contre l'extrême droite et ses relais médiatiques

À Bordeaux, plusieurs centaines de personnes ont manifesté. Dans le viseur : Vincent Bolloré, ses chaînes, et plus largement la concentration des médias privés, accusés de favoriser la diffusion de discours réactionnaires.



© Pierre Cazemajor

Les organisations anti-fascistes se sont mobilisées samedi 22 mars à Bordeaux.

Le 22 mars, sous une pluie battante, les slogans résonnent dans Bordeaux. Parti de la place Stalingrad, un cortège de plusieurs centaines de manifestant-es remonte vers le centre-ville. L'objectif ? Dénoncer la progression de l'extrême droite, mais aussi ses relais médiatiques, en premier lieu les chaînes du groupe Bolloré. Pour La France insoumise (LFI), à l'origine de l'appel, il s'agit de lutter contre la « bollorisation » du débat public. Dans la foule, les pancartes

dénoncent le racisme, les discriminations, mais aussi la normalisation de certaines idées réactionnaires dans les médias. Ahmed, militant depuis les années 1980, confie son découragement : « Avant, on avait l'impression que ça faisait bouger les choses. Aujourd'hui, c'est comme parler dans le vide. » Même constat pour Mathilde Feld, députée LFI de Gironde, présente dans le cortège : « Quand une poignée de groupes possède la majorité des médias privés, ça impacte nécessairement le

débat public. » L'inquiétude suscitée par cette droitisation est aussi présente au sein des rédactions. Contacté après la manifestation, Walid Salem, cofondateur et rédacteur en chef du média indépendant *Rue89 Bordeaux*, est sans appel : « À Bordeaux, il y a clairement une extrême-droitisation. »

## Basculement idéologique

Le média local a documenté de nombreux faits : agressions de militant-es de gauche, intrusions de groupuscules identitaires sur les campus, tags racistes ou anti-IVG sur des bâtiments publics, rassemblements d'extrême droite place de la Bourse... Autant de signaux d'un basculement idéologique à l'échelle locale. « Il ne s'agit plus de simples provocations, souligne Walid Salem. Il y a une vraie stratégie d'occupation de l'espace public. » Pour Vincent Tiberj, politologue à Sciences Po Bordeaux, ce climat reflète un déséquilibre plus profond : « Il y a une droitisation des représentations, portée en

partie par la concentration médiatique. Certains acteurs influents pèsent sur les termes du débat public, ce qui rend plus difficile l'expression de voix alternatives. »

## Une riposte encore limitée

Face à cette dynamique, des médias indépendants tentent pourtant de résister. *Rue89 Bordeaux*, par exemple, participe à des collectifs, co-signe des tribunes et plaide pour un journalisme critique. « On réagit ensemble, à l'échelle nationale, pour visibiliser des causes ignorées et rappeler que les contre-pouvoirs existent », explique Walid Salem. Sur le terrain, le déséquilibre reste pourtant palpable. En fin de cortège, quelques automobilistes klaxonnent en signe de soutien. Mais à l'arrivée, le sentiment dominant est celui d'un combat inégal. Les manifestant-es, elles et eux, refusent de se résigner.

Pierre Cazemajor

## VINS DE BORDEAUX

# Sous la menace d'une taxe Trump à 200 %

Le 13 mars dernier sur X, Donald Trump a menacé d'appliquer des taxes douanières inédites sur les vins et spiritueux en provenance de l'Union européenne. Déjà enlisé dans la crise, le secteur craint la « fin du marché avec les États-Unis ».

La viticulture ne voit plus le bout du tunnel. Depuis sa réélection le 5 novembre dernier, Donald Trump ne cesse de mettre la pression sur l'économie européenne. En 2019, lors de son dernier mandat, il avait taxé à hauteur de 25 % les exportations de vins français. Résultat : une chute de 40 % des exportations. Alors, au moment où le président américain a déclaré vouloir les taxer presque dix fois plus, la sidération a gagné la filière. Avec 3,8 milliards d'euros générés en 2024, les États-Unis représentent le premier marché des vins et spiritueux français. « Personne ne maîtrise ce que Trump souhaite faire. On ne sait pas à quelle sauce on va être mangé », confie Frédéric Van Den Bogaerde, négociant chez Descas Père & Fils depuis 18 ans. D'autant plus que la conjoncture du secteur est déjà très complexe. Depuis août 2023, le vignoble girondin a entamé une campagne d'arrachage colossale avec près d'un dixième de sa surface déracinée. La conséquence d'une surproduction par rapport à une consommation qui ne cesse de

baisser pour atteindre le plus faible taux jamais connu depuis 1991.

## Des réactions unanimes

Le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux ne souhaite pas réagir aux « menaces » de Trump, mais craint tout de même « la fin du marché de l'exportation aux États-Unis », si elles sont appliquées. « Il y a des négociants qui ne travaillent qu'avec les États-Unis et qui risquent de couler », s'inquiète Frédéric Van Den Bogaerde. Mais l'expert ne croit pas aux taxes à 200 % : « En interne, on estime plutôt que ce sera entre 20 et 30 % ». Il poursuit : « Aujourd'hui il n'y a pas de marché à l'export qui pourrait prendre la relève des États-Unis. Et le marché asiatique est à l'arrêt total depuis la Covid. » En ce sens, la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France (FEVS) a prié les autorités de « laisser les vins et spiritueux à l'écart de la guerre commerciale ». Pour la FEVS, il est « inenvisageable » de se passer de leur premier marché à l'export.

Sacha Gaudin

# Blocage à l'UBM

Les étudiant-es et professeur-es de l'Université Bordeaux Montaigne s'allient pour se mobiliser contre les coupes budgétaires.

Une nouvelle crise traverse l'université publique. Le nouveau budget de l'État prévoit de baisser les aides allouées aux universités. Pour pallier ces coupes budgétaires, l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) a demandé à ses composantes de réduire leurs dépenses de 15 % cette année. Une austérité qui inquiète les syndicats étudiants. Les étudiant-es du campus de Pessac bloquent régulièrement les locaux depuis le 21 février. Devant les bâtiments, le mobilier scolaire condamne l'accès aux portes. Lors de l'assemblée générale (AG) du 24 mars, les étudiant-es ont voté la reconduction de ce blocage pour la semaine. Le matin même, 400 professeur-es se sont réunies à l'AG des enseignant-es. « C'est la première fois que je vois autant de monde à une AG », s'exclame Jason Mullaly, professeur d'anglais et représentant de Force ouvrière à l'UBM. Marion Lafon du syndicat étudiant l'UNEF se réjouit : « C'est important de se sentir soutenus. »

## « Coconstruire avec les étudiants »

Cependant, les enseignant-es ne sont pas en faveur du blocage en lui-même. « On ne peut pas soutenir le blocage, c'est contraire à notre rôle d'éducation. Mais on réfléchit à des solutions pour co-construire avec les étudiants », commente Jason Mullaly. Un membre de l'administration témoigne : « Bloquer c'est se tirer une balle dans le pied. En revanche, ce serait super de faire des cours en ville, sur la place publique, pour montrer la valeur ajoutée de l'enseignement. » La présidence de l'université, elle, s'oppose clairement aux blocages. Elle avait annoncé dès mardi la fermeture des services administratifs pour une période minimale de 48 heures.

Mélanie Bourinet



© Yann Guenon

Le groupe Angine a clôturé la soirée Baccanight au musée des Beaux-Arts par un concert d'une trentaine de minutes.

## Baccanight, la nuit au musée des étudiant·es

Les associations étudiantes permettent des premières expériences professionnalisantes. Au musée des Beaux-Arts, pour la soirée Baccanight, les bénévoles étaient sur le pont.

Deux personnes, pin's rose sur le cœur et bracelet vert de l'organisation au poignet, accueillent les visiteur·euses à l'entrée. Le long des files d'attente devant les deux ailes du musée des Beaux-Arts de Bordeaux, d'autres personnes avec les mêmes accessoires les renseignent. Dans les couloirs, ces mêmes badges et bracelets ornent la tenue des 190 étudiant·es qui animent cette nocturne particulière. Mardi, tout est assuré par des étudiant·es sauf le service de sécurité.

### 27 projets étudiants

« C'est la dixième édition de la Baccanight, une soirée programmée par et pour les étudiants », explique Sarah Choux, médiatrice culturelle au musée. « On a eu la volonté d'attirer un public plus jeune et, au fil des ans, c'est devenu un événement important du monde associatif étudiant. » Chants, danses, concerts et dégustations de vin, cette édition a rassemblé 27 projets étudiant·es et des centaines de spectateur·ices. Dans l'aile « Bonheur du musée », réservée aux œuvres du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, devant « Hommage à Vuillard » de Willem Van Hasselt, peinture de presque deux mètres sur deux, se tient Maxime. Étudiant à l'école de cinéma 3iS, il s'adresse au public et utilise le tableau durant cinq minutes dans une représentation proche du théâtre de rue. Dans son costume rappelant celui des six hommes du tableau, il détaille : « C'est un plus, pour nous acteurs, de se présenter devant une foule mouvante et devant autant de monde. »

Anais, membre d'Artothem, association d'histoire de

l'art à l'Université Bordeaux Montaigne, est dehors, et répond aux questions du public. « Grâce à ce type d'événements, on rencontre le milieu professionnel, des médiateurs culturels et on peut même se renseigner pour un stage. On peut valoriser ces expériences sur la plateforme Mon Master, explique-t-elle. C'est une expérience enrichissante alors qu'on ne fait que du théorique à la fac. »

### Une belle ligne sur le CV

Romain, était dans l'association Culture Indisciplinée en 2022. À l'époque, sa promo avait organisé un festival de musique, le Plexus Festival, qui avait rassemblé plus de 1 000 personnes. « On était partis de rien », rigole-t-il. Ses camarades et lui ont rassemblé 9 000 euros de financement auprès de l'université, du Crous et de différents partenaires privés. « Ça a été dur mais qu'est-ce qu'on a appris ! s'exclame-t-il. Ça m'a ouvert beaucoup de portes, comme celles d'un master ou d'une alternance que j'ai décrochée. »

Retour au musée, le groupe Angine donne un concert qui clôture cette nocturne. La jauge de 230 personnes dans l'aile Bonheur est dépassée, une file dehors espère rentrer. À l'intérieur, devant un immense tableau qui donne l'illusion que les personnages chantent eux aussi, les deux membres du groupe inondent les couloirs d'une musique qui mêle chant et clavier. En cette fin de soirée, dans les couloirs du musée, les vieux tableaux, sublimés par la créativité de la jeunesse, n'ont jamais été aussi beaux.

Yann Guenon

## TRANSIDENTITÉ

# « Ces archives sont la preuve de notre existence »

Pour la journée internationale de visibilité transgenre, Le Girofard organisait mardi une rencontre pour créer un fonds d'archives sur la mémoire des personnes trans.

Ici, toutes et tous se connaissent. Ou presque. Du moins, personne n'a le sentiment d'être étranger·e en passant les portes du centre LGBTQI+ Le Girofard à Bordeaux. Ce mardi chacun·e est venu·e participer à la conservation de la mémoire trans. Avec le collectif La boîte sous le lit, les participant·es trient une centaine d'objets et documents, pour créer un fonds d'archives.

Sur la table jonchée de dossiers LGBTQI+, on fouille et on examine. Mais une interrogation survient : qu'est ce qu'une archive ? « À partir d'un souvenir, ça en devient une », rappelle Alix qui a apporté ses archives personnelles. Ce ne sont pas « de vieux papyrus » qu'il sort de son sac, mais « une affiche que j'ai ramassée à Marseille, ma veste pleine de pin's » ou simplement « un mot de mon ami·e Inès ». Ici, pas de vieux papiers, un lien avec la transidentité suffit.

Selon SOS Homophobie, les personnes trans s'invisibilisent

parfois pour se protéger, notamment face aux 500 cas de transphobie rapportés en 2023. Il est alors essentiel de transmettre leur histoire. Pour Eklo, « les trans ne se sentent pas en sécurité avec la montée du fascisme ». Selon iel, « chaque personne doit laisser une trace, surtout dans une minorité. » Ces archives sont une source d'inspiration : « C'est important pour la santé mentale parce qu'on voit que d'autres personnes sont déjà passées par là », conclut Eklo.

### Apprendre du passé

« Ces archives sont la preuve de notre existence », souligne Alix. Certains documents interrogent, à l'image d'un livre sur le lien entre salariat et personnes trans. « Le vocabulaire n'a pas évolué depuis 15 ans ! », peut-on entendre avec stupéfaction. Bien que les documents datent en majorité des années 2000, le saut dans le passé reste important. En ouvrant les pages d'un manuel de 2009 sur les étapes chirurgicales de transition,

Alix s'exclame en plaisantant « il y a même les reviews des médecins ! » Une trace historique donc, même à courte échelle.

Mais le collectif ne compte pas s'arrêter là, rappelle Eklo : « On aimerait créer des vidéos où les personnes trans témoignent de leur vécu. » Ainsi, ces archives permettent de participer à l'histoire d'une communauté, de témoigner pour le futur mais également de montrer la résilience face à la haine et à la transphobie.

Thomas Vaillot



Eklo consulte les archives pour sélectionner celles concernant les personnes trans.

© Thomas Vaillot

## ENVIRONNEMENT

# La justice se met au vert

Le barreau de Bordeaux était à l'initiative d'une permanence juridique dédiée au droit de l'environnement vendredi 21 mars. Maître Julien Vieira souligne l'importance de la création de ce dispositif en Nouvelle Aquitaine.



Maître Julien Vieira est avocat et président de l'Institut du droit de l'environnement.

**Imprimatur** - Quelle est l'utilité principale de cette permanence ?

**Maître Julien Vieira** - Elle s'inscrit dans un processus de création d'un pôle d'accès au droit. Le but est de faire honneur au principe de participation et à l'accès à la justice en matière environnementale. Il s'agit de permettre aux citoyens, aux entreprises et aux collectivités de se renseigner. C'est gratuit et a lieu tous les troisièmes vendredis du mois de 9h à 12h.

**I - La Nouvelle-Aquitaine est-elle un territoire particulièrement**

**touché par les questions liées à l'environnement ?**

**J.V.** - La région est l'un des premiers secteurs en France touché par le changement climatique, notamment avec les incendies récurrents, l'érosion du trait de côte ou encore la pollution du bassin d'Arcachon. Ces questions s'étendent de la Charente au Pays basque, d'où l'importance de la création de cette permanence.

**I - La première permanence du 21 mars a-t-elle eu du succès ?**

**J.V.** - Oui. Il y avait à la fois des associations, des entreprises et des citoyens. Les participants viennent pour connaître les angles d'attaque contre certains projets. Par exemple, un industriel a pris l'initiative de venir se renseigner sur les démarches à suivre pour rendre son activité plus vertueuse. C'était une très belle rencontre.

Propos recueillis par Elise Raimbaux

# Une nécropole fait vivre le quartier Sainte-Croix

Place Renaudel, les archéologues de la Métropole bordelaise mènent depuis janvier 2025 un véritable travail de fourmi. Ce chantier de fouilles, réalisé en vue de la végétalisation du quartier, s'étendra jusqu'à l'été 2026. Une trentaine de sépultures ont déjà été exhumées.

Un ballet de passant-es curieux-ses anime la place Renaudel. Face à l'église Sainte-Croix, le chantier de fouilles archéologiques, protégé par des grilles et de grandes bâches noires, attire les regards. « Ce n'est pas commun de déterrer un cimetière en plein cœur d'une ville », s'amuse Camille Vanhove, responsable du projet.

## Plus de 2 000 mètres carrés de fouilles

« Ces fouilles sont menées avant la végétalisation du quartier », poursuit la spécialiste. Cette discipline a un nom : l'archéologie préventive. Les travaux prévoient la

création de fosses de plantation sur quatre secteurs à proximité de la place André-Meunier et de l'église Sainte-Croix. Il s'agit donc de sauvegarder et d'étudier les éventuels vestiges.

Dans un bureau d'appoint, quatre plans sont affichés, criblés de cercles. « Nous allons fouiller 2 666 m<sup>2</sup>, et creuser jusqu'à 1,80 m », précise-t-elle. Depuis le 3 mars, une trentaine de sarcophages des époques mérovingiennes, médiévales et modernes ont déjà émergé sous les pavés. « En termes de richesse de découvertes, c'est assez exceptionnel », assure Laurent Guyard, responsable du service archéologie. Ici, pas de diagnostic préalable. « Dans notre cas, l'État a émis une prescription

immédiate », raconte Camille Vanhove. En 2016, lors de l'aménagement d'une borne escamotable, rue Jacques-d'Welles, des sarcophages de la période mérovingienne avaient déjà été exhumés.

## « À travers les morts, nous en apprenons sur les vivants »

« Sauf découverte exceptionnelle, nous devrions avoir fini d'ici juin place Renaudel, et à l'été 2026 sur les autres sites », indique Laurent Guyard. « Mais nous pensons que le site funéraire s'implante sur une villa gallo-romaine », prévient-il. Depuis sa création en 2013, le Centre archéologie préventive de



© Thomas Vaillor

Une anthropologue analyse l'un des 30 défunts mis au jour place Renaudel.

la métropole a réalisé 170 chantiers de fouilles. À Bordeaux, plus de 2 000 sépultures ont été mises au jour. Avec une minutie chirurgicale, l'équipe de treize archéologues gratte, époussette et échantillonne chaque trouvaille. « D'une certaine façon, nous détruisons. Alors nous devons tout répertorier, confie la coordinatrice du chantier. On parle de sauvegarde par l'étude. »

À l'aide d'outils de dentiste, une anthropologue nettoie un défunt, puis le photographie. Imperturbable, elle analyse la position du squelette, l'orientation de la sépulture. « À travers les morts, nous en apprenons sur les vivants », rapporte-t-elle. Tout l'objectif de l'archéologie funéraire est là : révéler les

techniques d'inhumation et les modes de vie. « La datation des ossements reste incertaine, car les sarcophages étaient souvent réutilisés », ajoute l'archéologue. La phase post-fouilles répondra à ces interrogations dès 2026. « L'idée, c'est de comprendre pourquoi le quartier a évolué ainsi », imagine déjà Laurent Guyard.

En attendant, les visites de chantier connaissent un succès fou. Organisées les mardis, mercredis et jeudis, elles accueillent classes, familles et agent-es de la métropole. Une façon de répondre à « la soif du passé, propre à la nature humaine », si bien décrite par ces passionnés-es.

Lucie Quillard

# Au barreau de Bordeaux, l'éloquence règne en Maître

Le concours d'éloquence de la Conférence du barreau de Bordeaux se tient chaque lundi soir à la Maison de l'avocat. Il réunit les jeunes avocat-es en lice pour le titre de secrétaire de la conférence.

« Plaire, émouvoir, convaincre. Voilà l'art de plaider », lance Maître Nicolas Rothe de Barruel à une oratrice, en référence à l'éminent avocat Robert Badinter.

Lundi dernier, à la Maison de l'avocat à Bordeaux, les jeunes conseils bordelais s'affrontaient dans des joutes verbales, à l'occasion du prestigieux concours d'éloquence de la Conférence du barreau de Bordeaux. « Perroraison », « érudisme », « exhorté », tous les mots sont permis pour devenir lauréat-e.

Face à un jury d'orateur-ices aguerris, composé de quatre ancien-nes vainqueur-es – désormais secrétaires de la conférence

– et du bâtonnier, les participant-es doivent manier « le verbe et le geste ». Au centre d'une pièce au parquet grinçant, se trouve un pupitre où s'installent tour à tour les compétiteur-ices, entouré-es d'une assemblée en robes noires à rabats blancs. L'objectif : défendre un sujet imposé à travers des plaidoiries préparées ou improvisées.

Créé en 1824 pour désigner les meilleurs orateur-ices en matière pénale, ce concours, repris par l'association de la Conférence, offre aux lauréat-es la chance d'être désigné-es dans des dossiers criminels. Il ouvre également la porte à la représentation de leur barreau à l'étranger. Pour certain-es, comme Maître Nicolas

Auché, diplômé depuis six mois, c'est surtout « une opportunité d'être reconnu par ses pairs, de chercher la critique, de se confronter, même avec de l'appréhension. Celle de ne pas être éloquent justement ! », confie-t-il, nerveux, avant son passage.

## L'éloquence au service de la connaissance

« La pudeur doit-elle retenir ce qu'oblige l'émotion ? » Maître Hugo Vinial, robe noire jusqu'aux chevilles et barbe de trois jours, entame une tirade de dix minutes, apprise par cœur. Dès son entrée, il écarte le pupitre, se détache de ses notes et se met en



Juré-es et candidat-es prennent la pose à la Maison de l'avocat.

© Lalla-Camélia El Atrassi

scène à la Molière pour impressionner son adversaire. Il capte l'attention. Pour ses confrères et consœurs, comme pour le jury, il fait l'unanimité. « J'ai vu en vous du Rostand », lui confie un juré.

Mais pour convaincre, « que ce soit dans notre métier ou dans la vie quotidienne, l'orateur doit se distinguer par son insolence et sa liberté sur le moment », explique Maître Audrey Teani, ancienne lauréate et jury. En droit pénal, c'est essentiel par exemple ! L'avocat qu'on retient, c'est celui qui met son éloquence au service de la connaissance ! »

Pour Maître Julien Jarriot, futur candidat : « L'éloquence, c'est avant tout convaincre et transmettre de

l'émotion. La force de l'art oratoire, c'est de faire remarquer la forme même quand on n'est pas d'accord sur le fond. Jacques Chirac, François Sureau et Fanny Ardant sont des modèles ! »

En attendant, comme ses confrères et consœurs, il patiente pour les prochaines joutes, qui ont lieu tous les lundis depuis début mars et jusqu'à la grande finale en décembre, au tribunal de commerce. Et ici, point de Dupont-Moretti ni de Vergès, mais simplement de jeunes avocat-es qui s'emparent du prétoire avec brio.

Lalla-Camélia El Atrassi

## FESTIVAL EUROPÉEN DU COURT-MÉTRAGE

# Les jeunes déroulent le tapis au format court

Longtemps réservé aux initié·es du septième art, le court-métrage s'impose comme un format prisé par la jeune génération. Le 28<sup>e</sup> Festival européen du court-métrage de Bordeaux des 27 et 28 mars dernier, en est la preuve.



© Festival européen du court-métrage de Bordeaux

Les soirées de projection se sont déroulées au cinéma UGC Ciné-Cité Bordeaux.

Consommer du contenu en quelques minutes, capter une émotion en un instant... Le court-métrage épouse les habitudes d'une génération baignée dans l'instantanéité du numérique. « L'objectif premier de ce festival est de rendre plus accessible le court-métrage, qui est beaucoup moins connu par rapport au long-métrage », explique Jade Palacin, étudiante à Kedge Business School Bordeaux et cheffe de projet pour l'édition 2025 du Festival européen du court-métrage de Bordeaux. Preuve de cet engouement, le festival a reçu cette année 2 500 courts-métrages contre à peine plus de 2 000 l'année dernière. Et, au fil des ans, le public rajeunit.

## Un format qui accroche les jeunes

Aujourd'hui, les cinéphiles présentes dans les salles de projection deviennent de plus en plus nombreux·ses à se laisser séduire par ce format percutant. La tranche d'âge des spectateur·ices est de 17 à 80 ans et les jeunes représentent une part importante dans ce public hétérogène. « L'année dernière, environ 50 % des spectateurs étaient des étudiants », détaille Jade Palacin. Une nouvelle génération en phase

avec la transformation des nouvelles habitudes de consommation audiovisuelle. Et, pour Zian Palau, réalisateur bordelais de court-métrage, c'est un format qui « s'adapte parfaitement aux nouveaux usages du numérique. Le spectateur découvre un réalisateur en trois minutes. Un court-métrage percutant lui donne envie d'en voir davantage. Il y a aujourd'hui plusieurs festivals de court-métrage et pas mal de gens y vont dans l'idée de voir dix films différents. »

## Un engouement grandissant dans les salles

En 2023, 5 164 courts-métrages ont été programmés au moins une fois dans une salle de cinéma. La quasi-totalité (94,8 %) étant diffusée dans le cadre de séances dédiées aux courts-métrages, selon le Centre national du cinéma (CNC). Pour de nombreux·ses jeunes réalisateur·ices, le court-métrage est une porte d'entrée. Il leur permet de tester des idées, d'affirmer un style et se faire repérer par l'industrie. « C'est le format le plus simple. C'est un bon moyen pour s'orienter vers le long format », explique Zian Palau. Vivement que du Festival européen du court-métrage de Bordeaux sortent les futures Palmes d'or.

David Sani

# Oeuf mayo : la sauce prend de nouveau

Boudé par les restaurateur·ices et les Français·es depuis les années 80-90, l'œuf mayonnaise fait son grand retour dans les assiettes depuis l'après-Covid. La star de la gastronomie française a même le droit à son championnat néo-aquitain depuis deux ans.

C'est une effervescence qui règne ce soir-là dans les Halles de Bacalan à Bordeaux. L'odeur des œufs fraîchement cuits et de la mayonnaise maison se mêle aux notes d'anguille fumée, d'ail noir brûlé ou encore de gochujang, cette fameuse pâte de piment coréenne fermentée. La deuxième édition du championnat de Nouvelle-Aquitaine de l'œuf mayonnaise, organisée par le Bordeaux food club en partenariat avec l'Asom (Association de sauvegarde de l'œuf mayonnaise), bat son plein. L'ambiance bon enfant est portée par la playlist « Bandas Sud-Ouest » et les éclats de rire de la foule venue assister à l'évènement.

## Un retour remarqué dans nos assiettes

Sous les regards curieux, les douze binômes en compétition coupent, dressent et soignent leurs œufs avant de les envoyer au jury. À l'étage, dans une salle isolée, sept fins gourmets dirigé·es par le chef étoilé Stéphane Carrade, dégustent une par une les assiettes qui arrivent au compte-goutte, et en notent chaque élément. Mayonnaise, cuisson de l'œuf,

tenue du jaune, tout est passé au crible. Alors que la tension monte peu à peu, c'est à 21 h 15 que le verdict tombe : Jim Perrot et Martin Lafont, du restaurant Panaille à Bordeaux, décrochent la victoire avec leur œuf mayo à l'anguille fumée.

Au-delà de l'effervescence des Halles de Bacalan, ce championnat illustre une tendance bien plus large : l'œuf mayo, jadis relégué au rang de souvenir désuet des troquets d'antan, est bel et bien de retour dans nos assiettes. À Bordeaux comme ailleurs, bistrotier·es et expert·es s'accordent : ce plat simple retrouve ses lettres de noblesse, porté par un vent de nostalgie et une quête de simplicité. Gilles Brevier, gérant du Bistrot Montesquieu à Bordeaux depuis huit ans, n'est pas surpris. « Chez nous, l'œuf mayo est l'entrée qui marche le mieux : 60 à 70 % des commandes ! », raconte-t-il. Les gens recherchent ça, du fait-maison, parce qu'ils et elles en font de moins en moins chez eux. » Ce regain d'intérêt s'inscrit dans un retour aux basiques, à l'image des bouillons qui fleurissent à nouveau sur le territoire.

Un constat partagé par Bernard Boutboul, président du cabinet Gira, spécialisé dans les tendances en restauration. « On

assiste à un retour aux valeurs, à la tradition, avec un côté régressif qui rassure », analyse-t-il.

## Simple effet de mode ou retour pérenne ?

L'œuf mayo, comme la blanquette ou le baba au rhum, incarne cette madeleine de Proust qui séduit les plus de 50 ans pour son parfum d'enfance, mais aussi les nouvelles générations qui y voient un produit tendance et instagrammable. « La consommation d'œufs a triplé en dix ans, et les restaurateurs le remettent massivement à la carte », précise-t-il. Si les bouillons parisiens, comme ceux de Pigalle ou République, ont relancé la machine, le phénomène s'est propagé bien au-delà de la capitale. Bernard Boutboul est catégorique : « Ce n'est pas une mode, c'est un retour aux valeurs. Contrairement au poké-bowl ou au donut, qui ne sont pas dans notre culture, l'œuf mayo est là pour durer. » Les championnats, comme celui de Bacalan ou le mondial remporté par le patron du Bouillon Pigalle à Paris, ne sont qu'une conséquence de cette nouvelle dynamique.

Edgar Causse



Mathilde Denunq, cheffe du bistrot Denen kanttua à Biarritz, concocte son œuf rémoulade avec minutie.

© Edgar Causse

## VOLLEY-BALL

# Play-offs : les Burdis en gala

**Pour sa première année au plus haut niveau français de volley-ball féminin, le club de Bordeaux-Mérignac a réussi à se maintenir tout en créant l'exploit : atteindre les *play-offs* de la Ligue A.**

Le Palais des sports a sorti sa tenue des grands soirs samedi 22 mars, pour le dernier match de la saison régulière de Ligue A féminine de volley. Une salle en ébullition avec 2 400 supporterices, un adversaire de prestige, le leader Levallois Paris Saint-Cloud Volley... Et au bout, une formidable récompense pour les Burdis : la qualification pour les *play-offs*. Malgré la défaite 3/0 face aux Mariantes 92, la fête n'est pas gâchée. « *L'essentiel est ailleurs, les Burdis sont huitièmes et qualifiées pour les play-offs* », proclame le speaker à la fin du match. Sourires, embrassades, applaudissements en nombre : pour sa première saison parmi l'élite, Bordeaux décroche un billet historique. Un exploit que personne n'osait imaginer en début de saison. « *L'objectif, c'était de finir douzième car ce sont les treizièmes qui descendent* », indique Constance Plat, centrale des Burdis. « *Sur les sept dernières années, une seule équipe a réussi à se maintenir sportivement* », rappelle Guillaume Condamine, entraîneur des Burdis, aux manettes de l'équipe depuis 2020. Mission non seulement accomplie, mais dépassée avec cette qualification pour la phase finale du championnat, réunissant les huit meilleures équipes de la saison régulière. Sur les quinze



Malgré l'engouement, les Burdis restent à l'écoute de leur coach Guillaume Condamine.

dernières saisons, seul Marcq-en-Barœul (Nord) avait réussi pareille prouesse en tant que promu. La marche était haute, les Burdis en ont gravi deux.

### « Je crois en vous »

Lundi, l'effervescence du Palais des sports redescend, dans une enceinte vide, les joueuses foulent le parquet pour l'entraînement. À deux semaines du début des *play-offs*, l'ambiance semble décontractée. Maître Gims ou Aya Nakamura, la musique rythme la séance des volleyeuses. À l'échauffement, on se pousse, on sourit, on rigole. Pendant plus de deux heures,

l'entraînement des Burdis offre une part du secret de leur réussite : l'esprit d'équipe. « *Je pense que c'est vraiment la cohésion d'équipe qui fait qu'on en est là aujourd'hui* », appuie Constance Plat.

Au début de l'entraînement, le coach se livre à ses joueuses sur le nouveau défi que représente ces *play-offs* et sur la première échéance, les quarts de finale. À l'extérieur pour les deux premières rencontres (samedi 5 et lundi 7 avril), les filles retrouveront à nouveau les Parisiennes, championnes de France en titre : « *Je crois en vous, j'ai vraiment le sentiment qu'il y a une possibilité d'aller chercher quelque chose.* »



Troisième meilleure marqueuse de la saison régulière, Eva Svobodová brille par son efficacité et sa rage.

Paris est prévenu, les Burdis ne se déplaceront pas pour faire de la figuration.

Arrivé en 2020 en terre bordelaise, Guillaume Condamine n'a jamais douté de la capacité du club à jouer parmi l'élite française : « *J'ai senti dès mon arrivée qu'il y avait vraiment un gros potentiel. Le gymnase, les co-présidentes très dynamiques, un club avec des valeurs de partage où chacun est au service de quelque chose.* »

### Un engouement qui monte

Depuis, le coach originaire d'Angoulême a vu le club se professionnaliser, les gradins se remplir et des dizaines de joueuses différentes sur les parquets. 2024 a été l'année de la montée, mais aussi d'un grand remaniement : seules quatre joueuses sont restées chez les Burdis. Un changement surprenant, mais réfléchi pour Guillaume Condamine : « *Tout le monde était surpris parce que personne ne connaissait les joueuses que j'ai choisies. Mais moi, je savais ce qu'elles valaient. Je ne les ai pas recrutées en avril-mai, j'ai présenté un projet aux dirigeantes dès le mois de janvier 2024.* » Un investissement qui a porté ses fruits pour le douzième budget de Ligue A. Staff médical et analystes vidéo viennent compléter la machine Burdis. Au total, ce sont près de quinze personnes qui œuvrent, chaque semaine, au développement du club et des joueuses au plus haut niveau de l'échelon français.

Au-delà de l'équipe et du staff,

les Burdis peuvent compter sur un atout précieux : leur septième joueuse, le public du Palais des sports. « *Quand je suis arrivé à Bordeaux après la période Covid, on attirait environ 200 spectateurs par match, raconte Guillaume Condamine. Ce week-end, la salle était presque pleine, et ça nous donne un sacré coup de boost.* »

Un sentiment partagé par Eva Svobodová, réceptionneuse-attaquante des Burdis arrivée en début de saison à Bordeaux, mais loin d'être une inconnue de la salle. « *L'an passé, j'étais de l'autre côté du filet lors du dernier match de la saison, quand Bordeaux a validé sa montée en Ligue A, se souvient-elle. La salle était déjà pleine et l'ambiance était incroyable.* » Cette année, elle vit cette ferveur du bon côté et se sent véritablement portée par ce public. « *Même dans les moments difficiles, quand on est menées, leur énergie nous pousse à nous battre sur chaque point.* »

Après deux déplacements à Paris, la salle bordelaise accueillera la troisième rencontre de ce quart de finale, le 11 avril. Face aux Franciliennes, son soutien sera plus que crucial. « *J'espère que la salle sera pleine pour soutenir nos joueuses* », avoue le coach. Une première expérience capitale dans la cour des grandes pour les Burdis. Trois victoires à aller chercher pour marquer les esprits et écrire encore plus l'histoire du club.

Louis Tetard et Enzo Calderon



© Enzo Calderon

Pour leur première saison en Ligue A, les Burdis ont décroché un billet historique pour les *play-offs*.